

ELABORATION DU NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Dans le cadre de la concertation mise en place par la commune de Saint Brévin et le cabinet Municipalité Service, les adhérents et les administrateurs des Amis de Saint Brévin font les remarques et propositions suivantes :

Signalisation :

Généraliser une signalétique identique sur toute la commune

Développer une meilleure signalisation des pistes cyclables

Poser de nouveaux panneaux signalétiques plus clairs dans les endroits importants et aussi près des plages (remplacements de certains en mauvais état). Les plages sont nommées à leur entrée, mais il manque une signalétique sur les boulevards du bord de mer pour que les touristes puissent s'y rendre et s'y retrouver aisément

Effectuer une meilleure signalisation de la « route bleue ». La citer et l'indiquer explicitement. Depuis la route bleue, indiquer les différents quartiers de Saint-Brevin. Eviter la sortie automatique dès la sortie du pont

Pistes cyclables :

Développer et mieux matérialiser les pistes cyclables

Editer un plan de l'ensemble de ces pistes actuelles et à venir (un plus pour les brévinois et les estivants)

Développer des pistes cyclables et circulations piétonnes confortables et sûres séparées du trafic routier. Donc des mises en sens unique

Continuer de privilégier, donc développer, les pistes cyclables et les cheminements piétonniers à proximité des plages et de la mer en général. Leur desserte est insuffisante et il manque d'emplacements organisés de stationnement des vélos

Sécurité /vitesse:

Assurer une maîtrise générale de la vitesse par pose en mobile ou en fixe de radars avertisseurs de vitesse

Sécuriser les accès et abords des établissements scolaires et périscolaires

Sécuriser les abords des zones d'activités de la Guerche dont piscine, cinéma et Etoile de Jade

Développer des voies à sens unique avec « chicanes végétales » de ralentissement

Améliorer et sécuriser des dessertes écoles/collèges (voies cyclables pour écoliers et collégiens), notamment depuis la partie est de la commune avec le côté mer. Idem pour la traversée de la zone de la Guerche dont la fréquentation automobile est importante (accès au collège Saint-Joseph).

Intégrer l'accompagnement pédestre des enfants vers les écoles maternelles ou primaires.

Poser en mobile ou en fixe des radars avertisseurs de vitesse avec indication de la pénalité correspondant à l'infraction (amende-point permis de conduire)

Stationnement :

Créer des emplacements pour stationnement de vélos surtout en bordure de plages

Révision générale du stationnement dans les centres ville des Pins et de l'Océan selon les périodes « saison » et « hors saison »

Améliorer le stationnement en saison

Réviser complètement le stationnement au centre ville des Pins, particulièrement des places du Marché et Baslé

En voiture, l'accès aux plages du sud de la commune est malaisé. Les aires de stationnements sont insuffisantes.

Image de notre commune :

Donner une vocation maritime et de promenade aux boulevards de la mer « Océan et Padioleau »

Réaliser des aménagements en retrait des boulevards de mer et des rues avoisinantes (hors centres), des aménagements pour accueillir un commerce ambulant qui fait actuellement défaut.

Globalement :

Prendre en compte les situations en saison et hors saison (revoir notamment les comptages effectués)

Déterminer de grandes voies pénétrantes « exemple, la Prée aux belles », hors des zones résidentielles

Multiplier les ronds-points, même petits et simplifiés

Limiter les largeurs de voirie

Favoriser les échanges inter-quartiers

Faciliter les échanges entre les zones d'activités et les quartiers (les Pins, l'Océan, la Guerche, les Rochelets) en tenant compte de la coupure de la route bleue et du développement de l'est

Prendre en compte les transports collectifs notamment dans le cadre de l'évolution des circuits du bréviabus (projet en attente du nouveau plan de circulation)

Avoir recours au sens unique pour :

- Sécuriser
- Assurer un partage confortable des voies
- Simplifier
- Economiser (exemple : ramassage des ordures ménagères **si et avec accord** des riverains)
- Favoriser les déplacements doux (dans ce but et pour limiter la circulation automobile on pourrait imaginer un déplacement en sens unique sur les boulevards de mer, avec bien entendu des aménagements de chicanes contribuant à ralentir la vitesse)